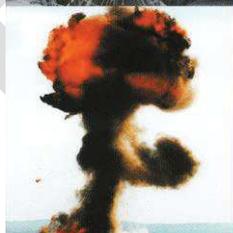


Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN INGENIERIE DES RISQUES

REDACTION DU PLAN DE CIRCULATION EN ENTREPRISE



PRESENTATION GENERALE

La circulation sur un site peut être définie comme l'ensemble des déplacements des personnes, des moyens de transport et de manutention de matières premières et de produits à l'intérieur et à l'extérieur de bâtiments.

La méthodologie d'analyse de la circulation permet l'identification des "zones d'interférences ou à croisements multiples" considérées comme lieux à risques. Pour mieux maîtriser ces risques, un plan de circulation interne à l'entreprise est rédigé.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs :

- Présenter le plan de circulation d'une entreprise,
- Acquérir des connaissances pour conduire une évaluation des risques en matière de circulation en entreprise et proposer des solutions adaptées,
- Etre en capacité de rédiger un plan de circulation en prenant en compte toutes les contraintes d'une entreprise.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les modules est garantie par le fait que les intervenants s'appuient sur des échanges d'expérience et des savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues.

- Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- Présentation des points importants avec des exemples concrets,
- Méthode dynamique et participative,
- Animateur confirmé,
- Films vidéo.

Un document pédagogique et un support numérique sont remis à chaque stagiaire.

PRE REQUIS - ORGANISATION GENERALE

Posséder des connaissances de base en matière de risques professionnels.

La formation est organisée en 3 phases :

- Phase 1 : présentation des éléments théoriques,
- Phase 2 : travail intersession de réalisation d'un plan de circulation d'entreprise,
- Phase 3 : regroupement et présentation des travaux.

La formation d'une **durée de 35 heures** (7/21/7) peut être organisée dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise).

L'organisation d'une session dépend du nombre de candidats inscrits. Une fiche de présence sera émarginée par les différents participants et adressée au mandataire.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'**attestation de formation** valide la formation sous conditions d'avoir suivi l'intégralité des unités d'enseignement, participé aux différents exercices et validé les enseignements.

PROGRAMME

La formation est organisée sous forme de **6 modules d'enseignement** :

- Module 1 : Les obligations réglementaires,
- Module 2 : Etude de e la circulation interne,
- Module 3 : La prévention des risques au cours des opérations de circulation en entreprise,
- Module 4 : Facteurs prendre en compte pour identifier les risques liés à la circulation interne,
- Module 5 : Les moyens de prévention,
- Module 6 : Aide à la rédaction d'un plan de circulation et mise en application pratique.

INTERVENANT(S)

Enseignements réalisés par des experts, ingénieurs et professionnels de la santé et sécurité au travail, et de la gestion des risques.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences réglementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continuelle aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un [feuillet d'évaluation](#) sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COUT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>